



Au Havre, environ 30% des enfants qui arrivent en sixième ne savent pas nager (enquête auprès des enseignants d'EPS avec un taux de réponse fiable (12 collèges Havrais sur 16).

Au sein du collège Marcel Pagnol, à la rentrée, nous constatons sur un effectif de 35 élèves répartis en une classe de 6^{ème} et une classe de 6^{ème} 5^{ème} SEGPA que 24 élèves ne savaient pas nager.

Parce que l'Ecole est le passage obligatoire pour toute une génération de filles et de garçons, elle a donc un rôle essentiel à jouer pour rompre avec cette inégalité.

Ce n'est pas un apprentissage anodin dans une ville côtière. Un enfant qui ne sait pas nager ne pourra pas participer aux activités nautiques.

De plus, en France, les noyades sont responsables d'environ 500 décès accidentels chaque été. La noyade est la première cause de mortalité par accident de la vie courante chez les moins de 15 ans (D'après une enquête de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé en 2015)

BIEN QUE LE MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE DISE :

- Programmes collège 2015, cycle 3 : « Dans la continuité du cycle 2, savoir nager reste une priorité »
- Circulaire du 22/08/2017 « Enseignement de la natation » : « Apprendre à nager est une priorité nationale »

ON EST LOIN DU COMPTE

La quasi-totalité des collèges havrais n'emmènent que les 6èmes à la piscine, ce n'est pas suffisant pour que tous les élèves puissent progresser. Beaucoup trop d'élèves sortent du système scolaire sans savoir nager.

La part des classes de sixième qui ne vont aller qu'un cycle à la piscine augmente : on est à 46% ! Une fois la classe de sixième passée, ces élèves auront très peu de chance de retourner à la piscine. Les sixièmes occupent la quasi-totalité des créneaux (91 %)

Pour la moitié des collégiens havrais, la natation se limitera donc à 9 séances sur toute leur scolarité jusqu'au lycée !

Le savoir nager, vous avez dit « priorité nationale » ? Sur le Havre, ce ne sont pour l'instant que des mots !

Nous demandons à ce que les services de l'éducation nationale et la mairie du havre trouvent au plus vite des solutions pour que l'ensemble des jeunes havrais puissent enfin avoir accès à des conditions d'apprentissage permettant la réussite de tous.

QUELS SONT LES OBSTACLES ?

Il manque des piscines. Sur le Havre le nombre de piscines par habitant est largement inférieur à la moyenne nationale. Lorsque la piscine des Dock a ouvert, elle n'a pas été conçue pour pouvoir accueillir des scolaires. Cette année, la piscine E. Thomas est fermée et cela accentue les problèmes. Cette fermeture devrait durer encore un an au minimum.

CE QUE NOUS DEMANDONS :

A court terme : Que plus de créneaux soient laissés aux collègues pour limiter le manque de piscines. Nous pensons notamment à l'ensemble des créneaux du mercredi matin qui sont libérés par les primaires avec la semaine de 4 jours.

Ces demandes ont déjà été faite à la mairie sans avoir gain de cause pour l'instant. La Mairie aurait pu donner l'ensemble des créneaux du mercredi matin qui étaient disponibles, elle a préféré privilégier le public. Ce n'est pas un choix responsable si on veut que tous les jeunes havrais puissent savoir nager correctement.

Par la suite, la mise en place d'un groupe de travail en présence du recteur de l'académie et des IA-IPR afin de mettre en place une réelle politique d'accès au savoir nager.

D'autre part, de nombreux créneaux de l'après-midi ont été supprimés, ce qui complique encore une situation déjà tendue.

A long terme, cela implique de construire une piscine supplémentaire sur Le Havre. C'est la seule solution pour accueillir correctement l'ensemble des publics (scolaires, associations et publics individuels). Cela nécessite bien sûr une volonté politique au niveau local et au niveau national.

D'ailleurs même notre Premier Ministre et ancien Maire semble d'accord avec nous sur le constat puisqu'il note que « l'insuffisance d'équipements sportifs » est « un des freins majeurs de l'accès à la pratique d'activités physiques et sportives » (Saisine au conseil économique social et environnemental du 26/02/2018).

A l'heure où l'Etat va investir des sommes considérables pour des équipements sportifs à la hauteur de l'événement mondial que représentent les JOP, il serait incompréhensible qu'il ne dégage pas, dans le même temps, des moyens de nature à rattraper le retard important en équipements sportifs, assorti d'un effort particulièrement conséquent pour l'augmentation des bassins de natation, sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin.